

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 16/07/2025 - 5542 - 1968 B 00021 - 681 920 211 - LESOT

GREFFE DU TRIBUNAL

1^{er} JUIL. 2025

DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

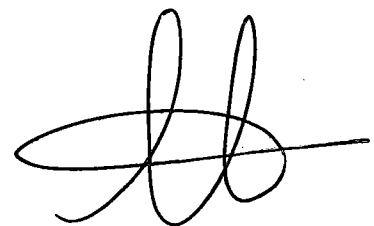
LESOT

0019 rue René Cassin ZA des Chemins Croisés 62223 SAINT LAURENT BLANGY

SAINT LAURENT BLANGY

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Certifié conforme
Le 26/06/2025
Bernard LEGRAS
Président



Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>4</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>5</u>
<u>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (Intercalaire).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTES SUR LE BILAN (Intercalaire).....</u>	<u>10</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>11</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>12</u>
<u>Provisions inscrites au bilan.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>14</u>
<u>Charges à payer et produits à recevoir.....</u>	<u>15</u>
<u>Charges et produits constatés d'avance.....</u>	<u>16</u>
<u>Composition du capital Social.....</u>	<u>17</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>18</u>
<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Intercalaire).....</u>	<u>19</u>
<u>Ventilation du Chiffre d'affaires par secteur.....</u>	<u>20</u>
<u>Charge & produit exceptionnels.....</u>	<u>21</u>
<u>Ventilation de l'IS.....</u>	<u>22</u>
<u>Fiscalité latente et différée.....</u>	<u>23</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS (Intercalaire).....</u>	<u>24</u>
<u>Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....</u>	<u>25</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>26</u>
<u>Crédit-Bail.....</u>	<u>27</u>
<u>Société établissant des comptes consolidés.....</u>	<u>28</u>
<u>Ventilation de l'effectif par catégorie.....</u>	<u>29</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>30</u>
<u>Liste des filiales (portrait).....</u>	<u>31</u>

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	3 000	552	2 448	0
Fonds commercial	146 622	0	146 622	146 622
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	149 622	552	149 071	146 622
Terrains	220 044	169 929	50 115	50 172
Constructions	1 313 274	969 746	343 527	179 257
Installations techniques, matériel	167 664	160 520	7 144	3 009
Autres immobilisations corporelles	179 105	115 750	63 354	18 103
Immobilisations en cours	0	0	0	16 092
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	1 880 086	1 415 945	464 140	266 633
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	2 029 708	1 416 497	613 211	413 255
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	2 096 468	35 068	2 061 399	1 644 746
Autres créances	64 125	0	64 125	65 197
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	2 160 593	35 068	2 125 524	1 709 943
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	8 054 580	0	8 054 580	6 806 361
TOTAL Disponibilités	8 054 580	0	8 054 580	6 806 361
Charges constatées d'avance	2 550	0	2 550	0
Total Actif Circulant (III)	10 217 722	35 068	10 182 654	8 516 303
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	12 247 430	1 451 565	10 795 865	8 929 559

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 1 114 836	1 114 836	1 114 836
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		74 761	74 761
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		111 484	111 484
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	1 091	1 091
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	5 718	6 241
TOTAL Réserves		118 293	118 815
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		620 632	585 077
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 928 521	1 893 489
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		1 033 035	898 610
Provisions pour charges		23 669	24 459
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		1 056 704	923 069
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	51 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		640 318	588 706
Dettes fiscales et sociales		1 477 273	1 155 997
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 307	0
Autres dettes		85 086	41 002
TOTAL Dettes d'exploitation		2 209 984	1 837 305
Produits constatés d'avance		5 600 656	4 275 696
TOTAL DETTES (IV)		7 810 640	6 113 001
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		10 795 865	8 929 559

Compte de résultat

COMPTÉ DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	10 784 067	0	10 784 067	10 477 027
Chiffres d'affaires nets	10 784 067	0	10 784 067	10 477 027
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			476 101	553 441
Autres produits			22	22
Total des produits d'exploitation (I)			11 260 190	11 030 490
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			48 848	277 055
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			6 195 853	6 139 636
Impôts, taxes et versements assimilés			104 289	98 528
Salaires et traitements			2 372 841	2 220 073
Charges sociales			1 127 039	1 038 601
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	45 923	44 630
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	33 090	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	570 914	480 138
Autres charges			23	20
Total des charges d'exploitation (II)			10 498 820	10 298 680
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			761 370	731 810
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			249 353	138 837
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			249 353	138 837
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			0	0
RÉSULTAT FINANCIER			249 353	138 837
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 010 723	870 648
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 400	1 971
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Total des produits exceptionnels (VII)			1 400	1 971
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	18 243
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)			0	18 243
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			1 400	-16 272
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			141 092	97 769
Impôts sur les bénéfices (X)			250 399	171 529
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			11 510 943	11 171 299
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			10 890 311	10 586 221
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			620 632	585 077

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

LESOT

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de l'exercice écoulé
Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes retenues par la société sont rappelées dans les paragraphes ci-dessous :

• Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le résultat générés par les contrats à long terme sont constatés dans les comptes selon l'avancement des travaux.

Le taux d'avancement correspond au rapport entre le coût des travaux exécutés au 31 décembre N et le montant total prévisionnel des coûts d'exécution des contrats

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations. Les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Concessions, Brevets, Licences	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencement des constructions	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	Linéaire/Dégressif	5 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	10 ans

Concernant les fonds de commerce, ils sont soit amortis si ils ont une durée de vie limitée, soit dépréciés le cas échéant pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure. Cette dépréciation est irréversible.

• Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en tenant compte des résultats observés en matière de recouvrement. Il en résulte des provisions pour dépréciation suivantes :

- Créances privées échues depuis plus de 6 mois provisionnées à 100%

• Trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie (cash pooling), les mouvements financiers générés entre notre société et notre actionnaire sont inscrits au compte courant groupe qui est inscrit au bilan dans le poste « disponibilités » à l'actif ou dans le poste « emprunts et dettes financières divers » au passif.

• Provisions pour risques et charges

Il est rappelé qu'en application du règlement CRC-2000-06, les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable. Elles prennent en compte les passifs nés au cours de l'exercice ou d'exercice antérieur même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes.

Lorsqu'un contrat à long terme doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constitué une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat, déjà prises en compte au titre de l'exercice et éventuellement des exercices antérieurs.

• Engagements pris en matière de pension, retraites et indemnités assimilées/Provision pour pension, retraites et indemnités assimilées

Les indemnités de fin de carrière dues au titre de la convention des travaux publics sont prises en charge par la CNRO au moment de leur versement aux ouvriers. Pour le personnel ETAM et IAC l'engagement/la provision de la société correspondant à l'effectif présent au 31 décembre N représente un montant de 301 256 €.

Ce montant a été déterminé en prenant en compte les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.3%
- Taux d'inflation : 2%
- Tables des hypothèses de survie : INSEE 18-20 (femmes) ; INSEE 18-20 (hommes)
- Age début de carrière : Cadres 23 ans ; Non cadres 20 ans
- Age de départ à la retraite : Taux Plein
- Profil de carrière/âge : Constant 1%
- Tables de turnover : VE Cadres 2020 - VE Etam 2020

• Intégration fiscale

La société LESOT est fiscalement intégrée dans le groupe VINCI. Son impôt sur les sociétés est calculé comme si elle était imposée séparément.

Notes sur le bilan

LESOT

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	146 622	0	3 000	0	0	149 622	0
	Terrains	220 044	0	0	0	0	220 044	0
Constructions	Sur sol propre	871 104	0	0	0	0	871 104	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	256 410	0	185 759	0	0	442 169	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	161 681	0	5 983	0	0	167 664	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	8 729	0	0	0	0	8 729	0
	Matériel de transport	37 352	0	0	0	0	37 352	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	107 094	0	25 930	0	0	133 024	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	16 092	0	-16 092	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL (III)	1 678 506	0	201 580	0	0	1 880 086	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL (IV)	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 825 128	0	204 580	0	0	2 029 708	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	552	0	552
Terrains		169 872	58	0	169 929
Constructions	Sur sol propre	807 600	3 750	0	811 350
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	140 658	25 312	7 574	158 396
Installations techniques, matériels et outillages		158 671	4 109	2 260	160 520
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	328	1 497	0	1 825
	Matériel de transport	36 567	784	0	37 352
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	98 177	9 862	31 465	76 574
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		1 411 873	45 372	41 299	1 415 945
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 411 873	45 923	41 299	1 416 497

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	898 610	569 492	435 067	1 033 035
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	24 459	1 422	2 212	23 669
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	923 069	570 914	437 279	1 056 704
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	4 037	33 090	2 059	35 068
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	4 037	33 090	2 059	35 068
TOTAL GENERAL (I + II + III)	927 105	604 004	439 338	1 091 772
Dont dotations et reprises d'exploitation		604 004	439 338	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations	0	0	0	
		Prêts	0	0	0	
		Autres immos financières	0	0	0	
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	
		Clients douteux ou litigieux	42 066	42 066	0	
		Autres créances clients	2 054 401	2 054 401	0	
		Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	
		Personnel et comptes rattachés	4 937	4 937	0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166	166	0	
		Impôts sur les bénéfices	0	0	0	
Etat et autres collectivités		Taxe sur la valeur ajoutée	49 718	49 718	0	
		Autres impôts	1 317	1 317	0	
		Etat - divers	0	0	0	
		Groupes et associés	0	0	0	
		Débiteurs divers	7 987	7 987	0	
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	2 160 593	2 160 593	0	
		Charges constatées d'avance	2 550	2 550	0	
		TOTAL DES CREANCES	2 163 143	2 163 143	0	
		Prêts accordés en cours d'exercice	0			
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	0			
		Prêts et avances consentis aux associés	0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
		Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
		Fournisseurs et comptes rattachés	640 318	640 318	0	0
		Personnel et comptes rattachés	401 197	401 197	0	0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 133	216 133	0	0
		Impôts sur les bénéfices	75 812	75 812	0	0
Etat et autres collectivités publiques		Taxe sur la valeur ajoutée	735 187	735 187	0	0
		Obligations cautionnées	0	0	0	0
		Autres impôts	48 943	48 943	0	0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 307	7 307	0	0
		Groupes et associés	0	0	0	0
		Autres dettes	85 086	85 086	0	0
		Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
		Produits constatés d'avance	5 600 656	5 600 656	0	0
		TOTAL DES DETTES	7 810 640	7 810 640	0	0
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	299 026
Dettes fiscales et sociales	422 745
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	11 500
Total	733 272

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	742 319
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	742 319

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHGES CONST AVANCE	2 550	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	2 550	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
RR - PROD CONST AVCE	5 600 656	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	5 600 656	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Capital	Nombre au début de l'exercice	Valeur nominale	Valeur totale
31/12/N-1	73 200	15,23	1 114 836
Variation			0
31/12/N	73 200	15,23	1 114 836

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture.
Capital social ou individuel	1 114 836						1 114 836
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	74 761						74 761
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	111 484						111 484
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	1 091						1 091
Autres réserves	6 241				-523		5 718
Report à nouveau	0						0
Résultat de l'exercice	585 077	620 632		585 600	523		620 632
Subventions d'investissement	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 893 489	620 632	0	585 600	0	0	1 928 521

Notes sur le compte de résultat

LESOT

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export et Intra-com.	Total Exercice N	Total Exercice N-1	Variation
Chiffre d'affaires net	10 784 067	0	10 784 067	10 477 027	3%
TOTAL	10 784 067	0	10 784 067	10 477 027	3%

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôts	Impôts dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 010 723	250 399	760 324
Résultat exceptionnel (et participation)	-139 692	0	-139 692
Résultat Comptable	871 031	250 399	620 632

KO

Autres Informations

LESOT

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction ne sont pas fournies. Cela conduirait indirectement à fournir des rémunérations individuelles.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS DONNES				
Cautions bancaires	941 273	941 273		
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A. Total des suretés personnelles données	941 273	941 273	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B. Total des suretés réelles données	0	0	0	0
Locations véhicules	49 289	49 289		
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total contrats de Location	49 289	49 289	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
D. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C+D)	990 562	990 562	0	0

ENGAGEMENTS RECUS				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A. Total des suretés personnelles reçues	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B. Total des suretés réelles reçues	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements reçus	0	0	0	0
II. Total engagements reçus (A+B+C)	0	0	0	0

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social

VINCI SA

Capital de 1 454 542 075,00 €

RCS Nanterre 552 037 806

1973 Bd de la Défense - 92000 NANTERRE

Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	12	11
Agents de maîtrise	11	12
Ouvriers	29	30
TOTAL	52	53

Entreprises liées

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Comptes d'actifs	8 295 158	0
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	240 579	
Disponibilités (compte-courant trésorerie débiteur)	8 054 579	
Capital souscrit appelé non versé		
Comptes de passifs	172 080	0
Emprunts et dettes financières divers (C/C trésorerie crédeur)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 080	
Comptes de résultat	249 352	0
Produits de participation		
Autres produits financiers	249 352	
Charges financières		

LESOT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 114 836,00 euros
Siège social : 19 Rue René CASSIN 62223 SAINT LAURENT BLANGY
681 920 211 RCS ARRAS

(ci-après la « **Société** »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 MAI 2025**

La soussignée :

VINCI Energies France, société par actions simplifiée au capital de 459 042 854,60 euros, dont le siège social est 2169 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 518927256,

Représentée par Monsieur Eric PLUMEY son Directeur général

Agissant en qualité de seule associée (ci-après, l' « **Associé Unique** ») de la Société et à ce titre propriétaire des 73 200 actions composant le capital social de la Société,

Déclare que la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, a été informée des présentes décisions conformément à la loi et aux statuts et est absente et excusée,

Rappelle qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

- Lecture du rapport de gestion du Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Conventions réglementées
- Pouvoir pour les formalités

L'Associé Unique prend connaissance des documents suivants, lesquels ont été mis à sa disposition au siège social :

- Une copie de la lettre de convocation, indiquant l'ordre du jour, adressée au Commissaire aux comptes
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
- Le rapport de gestion établi par le Président

- Le rapport général du Commissaire aux comptes
- Un exemplaire des statuts de la Société

Puis l'Associé Unique adopte les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes faisant apparaître un bénéfice de 620 631,97 euros.

L'Associé Unique **approuve** le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts, qui s'élèvent à 6 180,00 euros.

DEUXIÈME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique **constate** l'existence de sommes distribuables qui s'établissent comme suit :

Résultat de l'exercice	620 631,97 euros
Report à nouveau	0,00 euro
Autres réserves	5 718,25 euros
Primes liées au capital	74 760,61 euros
Total distribuable	701 110,83 euros

L'Associé Unique **décide** l'affectation suivante :

Dividende (soit 8,50 euros par action) 622 200,00 euros
dont 620 631,97 euros distribués au titre de bénéfice distribuable
dont 1 568,03 euros prélevés sur le compte autres réserves

De ce fait, l'Associé Unique **prend acte** que :

- le poste « autres réserves » sera porté d'un montant de 5 718,25 euros au 31 décembre 2024 avant affectation à un montant de 4 150,22 euros au 31 décembre 2024 après affectation

L'Associé Unique **prend acte** qu'un dividende total de 300 000,00 euros (soit 4,10 euros par action) a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qu'un dividende total de 750 000,00 euros

(soit 10,25 euros par action) a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qu'un dividende total de 585 600,00 euros (soit 8,00 euros par action) a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TROISIÈME DECISION

Conventions réglementées

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUATRIÈME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Signé par :
ERIC PLUMEY
7F101ECC81194DC...

VINCI Energies France
Associé Unique
Représentée par Monsieur Eric PLUMEY son Directeur général

SA LESOT

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associé unique
SA LESOT
Zone Artisanale des Chemins Croisés
19 rue René Cassin
62223 SAINT-LAURENT-BLANGY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SA LESOT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note « Règles et méthodes comptables - Chiffre d'Affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application par la revue des procédures existant au sein de la société, l'examen des données de gestion par affaire et la mise en œuvre des revues, avec les responsables financiers, opérationnels, de contrats significatifs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la concordance avec la comptabilité des soldes et la ventilation par tranches de retard des factures reçues et non réglées ainsi que des factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice n'a pas pu être validée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SA LESOT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 mai 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Christophe Drieu